

La charte de bonne conduite

- Chaque usager est tenu de respecter autrui (le public et le personnel), le calme, la propreté des lieux, les horaires d'ouverture ainsi que les documents et leur classement.
- Les téléphones portables et les baladeurs doivent être éteints.
- Ne pas fumer, manger et boire dans la Bibliothèque.
- L'accès des animaux est interdit.
- La Bibliothèque décline toute responsabilité en cas de vol, détérioration ou perte des effets personnels.

Horaires d'ouverture

Mardi: de 14h30 à 16h30
Mercredi: de 9h30 à 11h30
de 14h30 à 16h30
Jeudi: de 9h30 à 11h30
Vendredi: de 17h à 19h
Samedi: de 9h30 à 11h30

Tarifs

Prêt de livres	gratuit
Internet	0,50€ la demi-heure (La 1ère demi-heure est gratuite)
Carte d'abonnement	4€ les 10 demi-heures:
Photocopie	0,10€ la feuille

Pour s'inscrire, il faut:

- Une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, permis de conduire...)
- Un justificatif de domicile
- Une autorisation parentale pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans (les parents sont responsables de leurs enfants mineurs).

Bibliothèque de Berlaimont

Place du Général de Gaulle

« Un livre est une fenêtre par laquelle on s'évade »

Julien Green



Avec ses collections de livres,

son équipement multimédia,

la bibliothèque vous offre d'agréables moments de détente par la lecture

et s'efforce de répondre aux curiosités de tous.

Poste Multimédia

- 1 poste multimédia en accès libre est mis à la disposition des usagers, inscrits ou non à la bibliothèque pour consulter Internet ou créer des documents Word ou Excel.
- Le poste multimédia est accessible sur simple demande et présentation d'une pièce d'identité.
- Une autorisation parentale pour les mineurs est à remplir une seule fois.
- Les enfants de moins de 8 ans **accompagnés**, auront accès au poste multimédia,
- Afin de permettre une utilisation optimale du poste multimédia, la durée de consultation peut être limitée.
- Un planning de réservation est mis en place à la Mairie:



- Les connections à des sites pornographiques, racistes, violents ou faisant l'apologie de pratiques contraires à la loi française, les discussions en direct et les téléchargements sont interdits.
- Les usagers doivent d'abord s'adresser au personnel pour leurs travaux d'impression.
- Les impressions sont possibles et gratuites s'il s'agit de travaux scolaires, et limitées à 4 pages par personne et par demi-heure.

Toute l'équipe de bénévoles sera heureuse de vous conseiller, de vous guider dans vos recherches.



Règlement intérieur

Prêt et consultation de documents

La bibliothèque de Berlaimont est un service public chargé de contribuer aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire et à l'activité culturelle de la population.

L'accès et la consultation sur place des documents sont libres et gratuits pour tous.

Le prêt de livres est soumis à l'inscription à la bibliothèque. Chaque lecteur peut emprunter 3 livres, pendant 3 semaines, renouvelable une fois.

Tout retard dans le retour des documents pénalise l'ensemble des lecteurs. Les emprunteurs sont invités à rendre leurs ouvrages dans les délais ou à en demander le renouvellement.

Accueil et prêts

A partir de six mois de retard, la bibliothèque lancera une procédure de recouvrement par le Trésor Public.

Les usagers ne doivent pas tenter de réparer un document, mais signaler les dégradations.

Tout document perdu ou détérioré doit être remplacé.